



Guide COVID-19 pour les magasins de détail – y compris les épiceries et les pharmacies

Qu'est-ce que COVID-19?

Le nouveau coronavirus (COVID-19) est connu pour provoquer une infection du système respiratoire. Les personnes infectées par COVID-19 peuvent n'avoir que peu ou pas de symptômes ou ne pas savoir qu'elles en ont parce qu'elles sont semblables à un rhume ou à une grippe. Les symptômes, notamment la fièvre, la toux, les difficultés respiratoires et la pneumonie, peuvent prendre jusqu'à 14 jours pour apparaître après l'exposition au COVID-19. Pour plus d'informations sur COVID-19, visitez le site SantéPubliqueOttawa.ca/Coronavirus.

La COVID-19 se transmet le plus souvent de personne à personne, d'une personne infectée à une autre:

- les gouttelettes respiratoires générées lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue
- un contact personnel étroit et prolongé, tel que le fait de se toucher ou de se serrer la main
- toucher un objet sur lequel se trouve le virus, puis se toucher la bouche, le nez ou les yeux avant de se laver les mains. Des éléments indiquent que, dans de bonnes conditions, COVID-19 pourrait survivre sur des surfaces pendant plusieurs jours.

Réduire la propagation:

Pour encourager ces précautions, veuillez afficher les panneaux de distanciation sociale qui vous ont été fournis, ainsi que les panneaux qui [se trouvent sur le site web de SPO](#) dans différentes langues et qui traitent des sujets suivants :

- Le lavage des mains
- Désinfection des mains
- Étiquette en matière de toux et autres précautions
- Pratiquer la distanciation sociale (idéalement 2 mètres)

Recommandations pour les magasins de détail – y compris les épiceries et les pharmacies

Comme des cas de COVID-19 ont été confirmés à Ottawa, Santé publique Ottawa (SPO) recommande que tous les magasins qui restent ouverts prennent les mesures suivante :

Soutenir et encourager les comportements visant à réduire la propagation des germes

Pour réduire la propagation des germes, SPO recommande à tous :

- de se laver souvent les mains à l'eau et au savon ou d'utiliser un désinfectant pour les mains

- Évitez de leur toucher les yeux, le nez et la bouche, sauf s'ils viennent de se laver les mains
- Couvrez leur toux et éternuez avec un mouchoir en papier ou dans leur bras, pas dans leur main
- Rester à la maison s'ils sont malades
- Évitez de rendre visite aux personnes malades dans les hôpitaux ou les centres de soins de longue durée
- Pratiquer la distanciation sociale (2 mètres ou 6 pieds de distance)

Assurer la distanciation sociale

La pratique de la [distanciation sociale](#) encourage chacun à garder une distance de 2 mètres entre eux. Afin d'assurer la distanciation sociale, les mesures suivantes doivent être prises :

- Augmenter l'espace entre les employés et les clients aux guichets en utilisant des écrans ou des barrières
- Limiter le nombre d'occupants, y compris le personnel, dans le magasin afin de permettre le maintien d'une distance sociale de 2 mètres (6 pieds)
 - Assurer des pratiques de gestion hiérarchique qui exigent une distance sociale de 2 mètres (6 pieds) pour tout client attendant à l'extérieur pour entrer dans le magasin
- Envisagez de placer des marqueurs sur le sol dans les allées des caisses pour vous assurer que les clients gardent une distance de 2 mètres (6 pieds) entre eux
- Fermer les espaces de restauration assis qui peuvent se trouver dans le magasin
- Aucune station d'échantillonnage de produits ne devrait être autorisée

Tenir compte des populations vulnérables

- Certaines entreprises ont commencé une pratique consistant à consacrer la première heure de fonctionnement aux clients issus de populations vulnérables, aux clients de plus de 65 ans ou à ceux dont le système immunitaire est affaibli
- Parmi les autres pratiques à envisager, citons la mise en place d'un modèle de précommande, de collecte et de livraison pour limiter les interactions. Le SPO dispose de lignes directrices pour ces mesures sur son [site web](#).

Prendre des précautions supplémentaires pour nettoyer et désinfecter les surfaces aussi souvent que possible

SPO recommande que les épiceries appliquent les pratiques de nettoyage améliorées suivantes pour soutenir la prévention et le contrôle des infections, car la COVID-19 se propage par les gouttelettes :

- N'oubliez pas de nettoyer les surfaces en premier, puis de les désinfecter
- Envisagez de désinfecter les chariots de supermarché aussi souvent que possible
- Assurer un approvisionnement suffisant en eau, savon, serviettes en papier pour le nettoyage et en désinfectants pour la désinfection
- N'utilisez que des désinfectants qui ont un numéro d'identification de drogue (DIN). Un DIN est un numéro à 8 chiffres donné par Santé Canada qui confirme que son utilisation est autorisée au Canada.

- Nettoyez et désinfectez les surfaces à forte sollicitation au moins deux fois par jour (poignées de porte, rampe, interrupteurs, etc.) et/ou lorsqu'elles sont visiblement sales
- Utiliser un nettoyeur et un désinfectant appropriés, conformément aux instructions du fabricant
- Enlever les objets difficiles à nettoyer et à désinfecter

Pour plus d'informations sur le nettoyage et la désinfection, veuillez consulter [la liste de contrôle du nettoyage et de la désinfection](#) de SPO ainsi que le document « COVID-19 Guidance for Food Premises – Best Practices Summary Sheet » du ministère de la santé.

Fournir aux clients un accès à des postes d'hygiène des mains et à des produits d'hygiène

- Veiller à ce que les clients aient facilement accès aux stations de lavage des mains, au désinfectant pour les mains et aux toilettes
- Encourager les clients à se laver les mains correctement et fréquemment

Transactions

- Si possible, encouragez les clients à payer par carte de débit ou de crédit (en tapotant si possible) et demandez au personnel d'essuyer la machine et d'utiliser du désinfectant pour les mains immédiatement après chaque interaction
- Le personnel peut choisir de porter des gants. S'ils le font, ils doivent s'entraîner à utiliser correctement les gants (voir ci-dessous)
- Tous les caissiers devraient avoir du désinfectant pour les mains à leur caisse, si possible.

Pratiquer une utilisation correcte des gants

Les gants ne remplacent pas une bonne hygiène des mains, car ils ne garantissent pas que les aliments ou les surfaces ne soient pas contaminés. Les gants doivent toujours être portés lorsqu'un membre du personnel a une coupure à la peau ou qu'il a un pansement qui couvre une blessure.

- Les gants doivent être utilisés en combinaison avec le lavage des mains
- Les mains doivent toujours être lavées et/ou désinfectées avant de mettre les gants et après les avoir enlevés
- Changez de gants chaque fois que vous changez d'activité, touchez votre visage ou entrez en contact avec un objet susceptible de contenir des germes
- Les gants doivent être jetés et ne pas être réutilisés une fois qu'ils ont été enlevés

Se soutenir mutuellement et soutenir notre communauté

Nous comprenons que c'est une période difficile, mais des mesures comme celle-ci sont nécessaires pour limiter la propagation de COVID-19 dans notre communauté. Nous vous remercions pour le service que vous fournissez à notre communauté.

